

Quelles stratégies de gestion des risques naturels dans les pays en développement ?

Christine AUBRY

UMR SADAPT, INA PG

Cette introduction a pour objet de mettre l'accent sur quelques uns des points de convergence ou d'interrogation réciproque des contributions de Sandrine Beauchamp et Fabienne Kervarec, « Les réseaux de microfinance ont-ils un rôle à jouer dans la gestion des risques naturels ? », ainsi que de Claire Gondard-Delcroix et Sophie Rousseau, « Gestion des risques et stratégies d'acteurs : le cas du lac Alaotra à Madagascar », présentées lors de la séance « Gestion des risques et gestion de l'environnement ».

Le constat commun de ces contributions est que, face aux risques, et notamment, aux risques naturels et environnementaux, les populations pauvres de pays en voie de développement mettent en place des stratégies de gestion de ces risques, à l'échelle des individus, des ménages ou des communautés. La connaissance de ces stratégies d'acteurs est un élément fondamental de la compréhension de la durabilité des systèmes, mais est aussi nécessaire car ces stratégies peuvent à leur tour engendrer de nouveaux risques environnementaux.

Deux notions clés, aux acceptions pour partie différentes, sous-tendent ces deux contributions : celle de risque et celle de vulnérabilité. Le risque est vu comme une fluctuation de l'environnement à laquelle on peut être exposé, et qui présente des inconvénients, voire des dangers, d'intensité variée. On distingue classiquement les risques prévisibles (voire probabilisables) et les risques imprévisibles, non estimables par calcul. Dans les exemples présentés dans ces deux contributions, les risques sont de fait largement des incertitudes, parce qu'ils sont difficilement probabilisables par les populations concernées, souvent faute d'accès à l'information sur leur fréquence ou leur occurrence. D'autre part, les risques dont on parle ici (cyclone, inondations, sécheresse pour ce qui est des risques d'origine climatique), sont des risques graves, voire des incertitudes radicales, en ce sens qu'ils peuvent avoir des conséquences irréversibles sur les personnes et les systèmes de production et d'activités. L'autre notion clé, liée fortement à la précédente, est celle de vulnérabilité des populations. Exprimée sous des formes différentes dans les deux contributions, elle semble relever d'un même fond : est vulnérable un individu (ou une communauté) qui n'a pas les capacités de se protéger d'un événement défavorable (par exemple un risque naturel) en en rendant les conséquences réversibles. Dans les pays en développement, et notamment dans les zones rurales, les conséquences de risques naturels même surmontables ailleurs, sont souvent irréversibles, et l'un des facteurs-clés de cette vulnérabilité, mis en avant par les deux contributions, est la faiblesse des liquidités des ménages ruraux.

Dans ces contextes, parler de gestion du risque, dans le sens d'une organisation anticipée des actions (et/ou des ressources) pour faire face au risque et à ses conséquences, peut relever de la gageure. Le mérite des deux contributions est de montrer que, justement, il y a bien gestion mais qu'elle prend des formes dont l'analyse nécessite le recours à des cadres conceptuels nouveaux.

En effet, une seule chose semble certaine... dans cet océan d'incertitude : les mécanismes de prise de décision d'acteurs vulnérables face à ces risques naturels ne relèvent pas d'une quelconque maximisation d'espérance d'utilité, fut-elle subjective dans le cas du traitement de l'incertitude, comme le voudrait l'analyse économique standard. Les processus décisionnels, individuels et/ou collectifs, sont beaucoup plus complexes et difficilement formalisables. Se dégagent cependant des deux contributions quelques caractéristiques globales majeures des stratégies de ces acteurs vulnérables face aux risques naturels ou environnementaux. D'une part, une stratégie partagée des acteurs semble être l'évitement, autant que faire se peut, des risques majeurs, c'est-à-dire de ceux dont l'expression remet en cause la survie même de l'entité (individu, ménage, famille). Les prises de décision se font alors souvent sur des

horizons de temps courts, le temps de l'urgence, dans des stratégies de survie. D'autre part, une autre caractéristique, découlant directement de la non-pertinence de l'analyse standard, est que l'acteur ne cherche pas une solution « optimale » mais seulement « satisfaisante » au sens de Simon : en l'occurrence, le premier critère de satisfaction est que le choix fait n'ait pas de conséquences irréversibles même s'il est coûteux ; les réseaux informels de microfinance montrent que ce coût peut être fort élevé !

Enfin, la recherche de flexibilité, individuelle ou collective, est une stratégie adaptative majeure et là encore partagée, pour éviter les risques inadmissibles et faire face aux risques qui s'expriment. La flexibilité semble en effet être une manière de lutter contre l'irréversibilité. Elle se traduit notamment souvent par la tentative de desserrer la contrainte de liquidités. La contribution de Claire Gondard-Delcroix et Sophie Rousseau, « Gestion des risques et stratégies d'acteurs : le cas du lac Alaotra à Madagascar » montre qu'à l'échelle individuelle, la théorie des capacités de Sen est un cadre conceptuel qui paraît fort pertinent pour analyser les stratégies de gestion du risque et pour décliner les « lieux » de recherche de flexibilité. En agriculture, la diversification des productions de l'exploitation agricole mais aussi la diversification du système d'activités des ménages agricoles (activités para-agricoles voire activités hors agriculture) sont des formes fréquentes de flexibilité pouvant réduire le degré de vulnérabilité des ménages.

Mais la flexibilité est aussi souvent recherchée à l'échelle collective : il s'agit alors de différentes façons de mutualiser le risque. Les réseaux de microfinance, notamment ceux de type informels, en sont de bons exemples. Ils nécessitent pour fonctionner que chaque acteur cherche, pour reprendre la théorie de Sen, à augmenter son capital social. Les populations vulnérables des pays en développement ont recours de façon importante aux solidarités locales et aux réseaux locaux d'appui. On constate alors, dans les deux communications, le poids de la recherche de cette flexibilité « collective » dans les stratégies des acteurs : la préservation des liens sociaux, même à fort coût immédiat, peut être prioritaire pour les acteurs individuels, comme stratégie majeure de lutte contre la vulnérabilité.

Dans ce cadre, on comprend que l'intervention extérieure, que ce soit à travers l'apport d'information sur les risques probabilisables, de mesures macroéconomiques, d'institutionnalisation comme dans le cas des réseaux institutionnels de microfinance, ne soit pas de façon évidente vouée au succès immédiat car elle doit s'inscrire dans des stratégies pré-existantes. Les actions individuelles, ou celles des réseaux locaux, rencontrent cependant leurs limites, face à des risques de très grande intensité ou parce qu'elles génèrent à leur tour des conséquences sur l'environnement non acceptables par la communauté : l'action de pouvoirs publics et/ou d'instances supra-locales peut alors devenir incontournable. Cependant, les deux contributions montrent que l'analyse des stratégies existantes des acteurs, y compris celles qui mettent en cause des réseaux sociaux, semble cependant un préalable indispensable pour déterminer les mesures les plus pertinentes pour aider les populations vulnérables à gérer les risques.